

**Société d'Histoire Moderne et Contemporaine
de Nîmes et du Gard**

**Archives départementales,
365 rue du Forez
30 000 Nîmes**

shmcng@gmail.com

Gérard Caillat

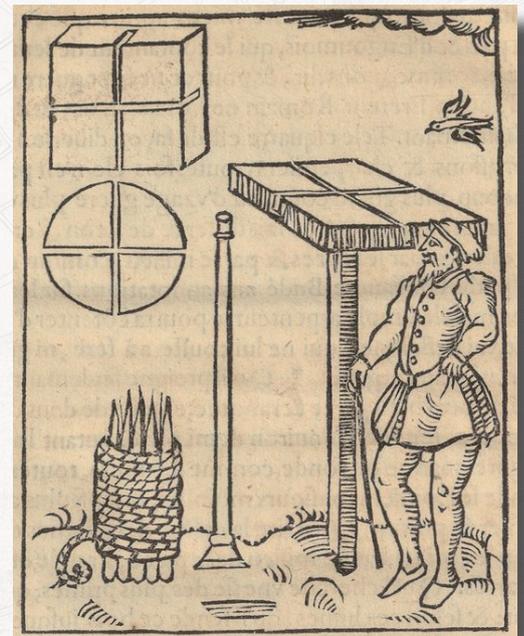
Le cadastre et les plans de ville avant le cadastre napoléonien, l'exemple de Nîmes

Samedi 6 avril 2019 à 14 h. 30

Auditorium des Archives départementales (365 rue du Forez à Nîmes)

Réputé pour avoir servi Rome dans ses conquêtes coloniales, le cadastre, généralisé dans toute la France sous Napoléon, sert encore aujourd'hui à établir l'impôt foncier. Qu'il ait connu ou non une interruption pendant le haut Moyen âge, son établissement dans le Languedoc d'Ancien Régime est devenu un des privilèges les plus importants des communautés. Les premiers témoignages directs concernant Nîmes datent de l'intégration complète de la ville dans le domaine de la Couronne (c. 1270). Les consuls et le conseil de ville en ont tiré une connaissance approfondie du territoire et de l'espace urbain. Dans quelle mesure, cela leur a-t-il permis d'imprimer leur marque dans les plans de ville face à la politique royale d'embellissement, d'agrandissement et d'ouverture ?

Illustrations : Elie Vinet, L'arpenterie, à Bordeaux, chez Simon Millanges, 1577.



Ancien conservateur de bibliothèque, Gérard Caillat a soutenu en 2011 la thèse d'histoire *Ville modèle, modèles de villes. Nîmes (1476-1789)*. Ses thèmes de prédilection, la conservation et la perception des monuments et de l'espace urbain depuis le Haut Moyen-Âge, l'ont amené à se familiariser avec les cadastres d'Ancien Régime. Il a publié en 2018, sur le site FIEF (Observatoire des formes du foncier dans le monde), *L'environnement administratif de la propriété dans le cartulaire de Notre-Dame de Nîmes*.

